RDT 5ème programme-cadre 1998-2002: actions directes du Centre Commun de recherche CCR pour CEEA. Programme spécifique

1998/0188(CNS) - 25/01/1999 - Acte final

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique Euratom de recherche et d'enseignement (1998-2002), à mettre en oeuvre au moyen d'actions directes par le Centre commun de recherche (CCR). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/176/Euratom. CONTENU: conformément au 5ème programme-cadre Euratom pour des activités de recherche et d'enseignement, le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 281 millions d'euros (71,8 millions d'euros pour la période 1998-1999 et 209,2 millions d'euros pour la période 2000-2002). Répartition indicative (en millions d'euros): - sûreté de la fission nucléaire: 122 - sécurité nucléaire: 138 - déclassement et gestion des déchets: 21.